

**EXTÉRIORITÉ ET INTÉRIORITÉ LINGUISTIQUE : QUELQUES NOTES
PRELIMINAIRES SUR L'ABORDAGE DU SUJET DANS LE DOMAINE DE
L'ÉNONCIATION**

VALDIR DO NASCIMENTO FLORES
PAULA ÁVILA NUNES
(UFRGS)

RÉSUMÉ: Selon les présupposés théoriques de l'auteur, l'analyse a le propos de ébaucher quelques aspects préliminaires de l'abordage du sujet dans le champ de la *théorie de l'énonciation* développée par Émile Benveniste. Pour atteindre cet objectif, nous essayons de montrer quelle notion de *sujet de l'énonciation* et quelle notion de *sujet de l'énoncé* est compatible (ou non) avec la théorie en question, en cherchant de réfléchir sur le method de l'abordage du sujet dans ce cadre théorique.

Mots-clés: Énonciation; subjectivité; sujet de l'énoncé; sujet de l'énonciation.

RESUMO: De acordo com os pressupostos teóricos do autor, a análise tem o propósito de esboçar alguns aspectos preliminares da abordagem do sujeito no campo da teoria da Enunciação, desenvolvida por Émile Benveniste. Para atingir esse objetivo, tentamos mostrar que noção de *sujeito da enunciação* e que noção de *sujeito do enunciado* é compatível (ou não) com a teoria em questão, buscando refletir sobre o método de abordagem do sujeito nesse quadro teórico.

Palavras-chave: Enunciação; subjetividade; sujeito do enunciado; sujeito da enunciação.

1. INTRODUCTION

Cet article¹ se propose de rechercher quelle notion de *sujet de l'énonciation* est compatible avec la *théorie de l'énonciation* développée par Émile Benveniste. Pour ce faire, nous évaluerons les implications découlant d'une approche théorique qui prend en compte le sujet par rapport à des domaines extérieurs au champ linguistique (la psychanalyse en particulier), ou dans un cadre intralinguistique. Nous analyserons la pertinence (ou non) d'évoquer des champs extérieurs à celui de la linguistique et les conséquences d'une telle démarche sur les aspects méthodologiques d'analyse de données. D'autre part, nous nous pencherons sur la polysémie du terme "sujet" ainsi que sur les effets de l'utilisation de la restriction "de l'énoncé" ou "de l'énonciation", distinction très connue dans le domaine de la linguistique de l'énonciation.

Nous partons de l'hypothèse selon laquelle la configuration épistémologique de la théorie énonciative d'Émile Benveniste ne permet pas de prendre le sujet "en soi" comme objet d'analyse. Dans la théorie de l'énonciation, on ne peut pas tout simplement dire que

¹ Communication au CELSUL, Pelotas, 2006.

l'on fait "une analyse du sujet". De fait, considérer le *sujet* dans le domaine de la théorie de l'énonciation de Benveniste implique de recourir à l'extériorité théorique de la linguistique; et cela exige d'expliquer sans attendre la façon dont la linguistique se met en rapport avec d'autres domaines de la connaissance.

Il existe au moins deux raisons pour une telle discussion:

- a) Un aperçu rapide des travaux universitaires sur les différents versants de l'Énonciation est suffisant pour constater que l'expression *sujet de l'énonciation* – avec quelques variations pour *sujet de l'énoncé*, la distinction n'étant pas nécessaire pour l'instant – occupe une place prépondérante dans les constructions théoriques de degrés divers (livres, articles, thèses universitaires, etc.). Par contre, il existe peu d'études sur ce qui est imposé, du point de vue épistémologique, lorsqu'on décide d'inclure le *sujet* dans le domaine de la linguistique. Les questions qui se posent sont les suivantes: le *sujet* peut-il être indiscutablement considéré comme un objet d'étude de l'ordre du linguistique? De quelle manière la prise en compte du *sujet* dans la linguistique peut-elle contribuer à l'analyse du langage?
- b) Il est fréquent de rencontrer dans les études en la matière des affirmations du genre: "Benveniste est responsable de l'inclusion du sujet dans les études linguistiques", ou "dans l'énonciation le sujet est source et origine du sens". Les questions qui se posent ici sont: que signifient de telles affirmations du point de vue de la spécificité de cet auteur? La linguistique de Benveniste parle-t-elle du *sujet* "en soi"?

Ces observations montrent qu'il est nécessaire d'évaluer ce que l'on entend quand on parle de *sujet* dans un domaine comme celui de la linguistique et, plus particulièrement, celui de la linguistique de l'énonciation. En d'autres termes, de quel *sujet* parle-t-on lorsqu'il est étudié par la linguistique? Quelle est sa configuration épistémologique? Ou encore: quelles différences y a-t-il entre nommer le *sujet* comme étant de l'énoncé ou de l'énonciation?

Il est possible que ces questions ne trouvent pas de réponses directes ou conclusives, mais elles déterminent sans aucun doute un terrain d'interrogations.

2. CONSIDERATIONS INITIALES SUR LA THEORIE DE L'ENONCIATION DE BENVENISTE

Nous partons d'un texte de Claudine Normand, *Les termes de l'énonciation chez Benveniste* (1996). Dans ce texte, l'auteur établit des points théoriques qui insistent sur le besoin de repenser la théorie de Benveniste suivant des paramètres moins viciés que les traditionnels.

Pour Claudine Normand,

L'entreprise théorique de Benveniste m'apparaît comme une "synthèse heureusement malheureuse", ou, si cet oxymoron semble trop précieux, une "synthèse manquée", de façon analogue à un "acte manqué", dont on sait que c'est par le manqué qu'il réussit. (Normand, 1996, p. 130).

À quelle *synthèse heureusement malheureuse* fait-elle référence? C'est au niveau épistémologique qu'elle se situe pour ajouter:

Je me permets de voir en Benveniste un hégélien malheureux, malheur dont il faut se réjouir puisqu'il l'a poussé à revenir sans cesse sur cette langue qui échappe à une description intégrale aussi bien qu'à une explication fonctionnelle. (Normand, 1996, p. 137).

Pour parler de cette *langue qui échappe à une description intégrale* – et, semble-t-il, du *sujet* – chez Benveniste, il est essentiel de prendre comme point de départ sa discussion sur la structure du système pronominal personnel. Dans *Structures des relations de personne dans le verbe*, Benveniste écrit qu'une théorie linguistique de la personne verbale doit être faite sur la base d'une structure qui oppose les personnes *je/tu* et la non-personne *il*; l'auteur les distingue à partir de deux corrélations: celle de la *personnalité* – présente dans *je/tu* et absente dans *il* – et celle de la *subjectivité* – marque exclusive du *je*.

Cela apparaît encore plus clairement dans *La nature des pronoms* (1966/1956). La différence entre la personne et la non-personne est due au type de référence qu'ils établissent. Le couple *je/tu* appartient au niveau pragmatique du langage; défini dans l'instance même du discours, il se réfère à des réalités distinctes chaque fois qu'il est énoncé. Le *il* appartient au niveau syntaxique; il a pour fonction de se combiner avec une référence objective, indépendamment de l'instance énonciative qui la contient.

Nous percevons ici que l'unicité qui découle de l'utilisation réversible des formes *je/tu* est donnée par l'instance de discours, et que la non-unicité de *il* est liée à son indépendance par rapport à l'énonciation. La notion de personne ainsi conçue, on se rend compte de l'importance d'un thème complexe dans l'œuvre de Benveniste: l'intersubjectivité, thématisée dans le célèbre *De la subjectivité dans le langage* (1958/1966).

À travers le refus de l'opposition langage/homme et de l'aspect instrumental du langage, Benveniste ébauche indirectement dans ce texte un principe de constitution du langage: celui de l'intersubjectivité. D'après lui, opposer l'homme au langage revient à l'opposer à sa propre nature :

Nous n'atteignons jamais l'homme séparé du langage et nous ne le voyons jamais l'inventant. Nous n'atteignons jamais l'homme réduit à lui-même et s'ingéniant à concevoir l'existence de l'autre. C'est un homme parlant que nous trouvons dans le monde, un homme parlant à un autre homme, et le langage enseigne la définition même de l'homme. (Benveniste, 1966, p. 259).

Mais ce texte recèle davantage de subtilités, pas toujours visibles aux yeux du lecteur. D'un côté, s'il est vrai que Benveniste élabore le principe de l'*intersubjectivité*, de l'autre le mot utilisé et répété plusieurs fois dans le texte est *subjectivité*. D'ailleurs Benveniste va jusqu'à annoncer "un fondement de la 'subjectivité' qui se détermine par le statut linguistique de la 'personne'" (p. 260).

Finalement, s'agit-il d'une théorie de l'*intersubjectivité* ou de la *subjectivité*? S'il s'agit du principe de l'*intersubjectivité*, pourquoi le fondement déterminé par le *statut* linguistique de la personne serait-il celui de la *subjectivité*?

Ces questions nous donnent l'occasion de risquer une interprétation. Il nous semble que la réponse ne peut ignorer la distinction langue/langage chez Benveniste. Si pour Ferdinand de Saussure le langage, "hétéroclite et multiforme" est relégué au second plan, pour Benveniste il est remis sur le devant de la scène. Ne l'oublions pas, le titre du célèbre article est *De la subjectivité dans le langage*. Ainsi, il y a chez Benveniste ce qui est de l'ordre du langage et ce qui est de l'ordre de la langue.

Cette distinction entre langue et langage chez Benveniste est très claire dans les passages suivants :

1°) ... le langage est aussi fait humain; il est, dans l'homme, le lieu d'interaction de la vie mentale et de la vie culturelle et en même temps l'instrument de cette interaction. Une autre linguistique pourrait s'établir sur les termes de ce trinôme: langue, culture, personnalité. (Benveniste, 1954/1966, p. 16) [souligné par nous]

2°) L'universalité de ces formes [des pronoms] et de ces notions conduit à penser que le problème des pronoms est à la fois un problème de langage et un problème de langues, ou mieux, qu'il n'est un problème de langues que parce qu'il est d'abord un problème de langage (Benveniste, 1956/1966, p. 251) [souligné par nous].

Les extraits du texte *De la subjectivité dans le langage* nous montrent fort bien que pour Benveniste le langage est une condition de l'existence de l'homme. Comme tel, il se réfère toujours à l'autre, c'est-à-dire que l'*intersubjectivité* comme condition de la *subjectivité* est vue dans le langage. De la même manière, aussi la langue est conditionnée par le langage. La jonction de ces deux assertions nous mène à une troisième: la langue ainsi que le langage sont traversés par l'*intersubjectivité* et par la *subjectivité*. Ce que les différencie, néanmoins, c'est le statut que chacun occupe dans ces niveaux.

En admettre le langage comme *faculté*, la *subjectivité* est déjà prévue dans cette notion. La preuve c'est que, comme nous dit Benveniste, toutes les langues ont leurs moyens de permettre à le sujet d'y se manifester. Alors, si la langue dérive directement du langage, il est déjà presupposé dans ce dernier un lieu pour la *subjectivité*, même si cette place soit existante grâce à l'*intersubjectivité*. Dans ce cas, le statut occupé par la *subjectivité* dans le *langage* n'est que, d'une certaine manière, virtuel, dans le sens qu'elle peut (et va) se réaliser au plan de la *langue*.

Du côté de l'*intersubjectivité* dans la *langue*, nous trouvons chez les *Écrits de Linguistiques Générales* de Saussure que :

"La nature nous donne l'homme *organisé pour le langage articulé*, mais *sans langage articulé*. La langue est un fait social. L'individu, organisé pour parler; ne pourra arriver à utiliser son appareil que par le communauté qui l'environne, - outre qu'il n'éprouve le besoin de l'utiliser que dans ses rapports avec elle. Il dépend entièrement de cette communauté" (Saussure, p. 178 – souligné par l'auteur)

Il est clair ici que pour utiliser la langue il faut qu'on ait le moyen sociaux, il faut qu'on ait l'*intersubjectivité*. C'est-à-dire que, dans la langue, bien comme dans le langage, l'*intersubjectivité* est la condition d'existence de la *subjectivité*. Le statut de la dernière diffère fortement de ce qu'il occupe dans le langage : si dans le langage la *subjectivité* est prévue, il n'est que dans le plan de la *langue* qu'elle va se manifester. Ou, pour utiliser le

terme de Benveniste, la *langue est un instrument pour lequel la subjectivité se montre. C'est l'instrument pour lequel le sujet assume sa position comme tel.*

À ce stade, il faut être attentif à certaines marques typographiques du texte en question. Selon Benveniste,

C'est dans et par le langage que l'homme se constitue comme *sujet*; parce que le langage seul fonde en réalité, dans *sa* réalité qui est celle d'être, le concept d' "ego". (Benveniste, 1958/1966, p. 259). [*souligné par nous*]

On le voit, l'italique de *sa* renvoie indubitablement à *sujet*, également en italique. On observe donc le passage d'une vision anthropologique de l'homme à une vision du sujet, fondé sur le langage. Langage défini, dans ce même texte, comme celui qui "enseigne la définition même de l'homme".

Observons la suite de ce raisonnement:

La "subjectivité" dont nous traitons ici est la capacité du locuteur à se poser "comme sujet" (Idem). [*souligné par nous*]

Cette fois ce sont les guillemets qui garantissent la cohésion de la phrase. Il y est question de l'autre "subjectivité": celle qui est entre guillemets ne marque plus le passage d'homme à sujet, mais celui de locuteur à sujet. Cette "subjectivité" se "détermine par le statut linguistique de la 'personne'".

En somme, le fondement de la subjectivité est donné par la catégorie de personne présente dans le système de la langue à travers des formes données (le pronom *je* par exemple). Le fondement intersubjectif, où "je n'emploie *je* qu'en m'adressant à quelqu'un, qui sera dans mon allocution un *tu*" (p. 260), est constitutif de la catégorie de personne en jeu. Ainsi, "le langage n'est possible que parce que chaque locuteur se pose comme *sujet*, en renvoyant à lui-même comme *je* dans son discours" (Idem) et à l'autre comme un *tu*.

Toujours par rapport à la *subjectivité* et l'*intersubjectivité*, Benveniste écrit:

Ainsi tombent les vieilles antinomies du "moi" et de l' "autre", de l'individu et de la société. Dualité qu'il est illégitime et erroné de réduire à un seul terme originel (Idem).

Et d'ajouter:

C'est dans une réalité dialectique englobant les deux termes et les définissant par relation mutuelle qu'on découvre le fondement linguistique de la subjectivité (Idem).

Nous en déduisons donc que l'*intersubjectivité* est condition de la *subjectivité*, tout comme le *langage* est condition de la *langue*. Nous sommes ici en présence d'une sorte d'antériorité logique; en effet, c'est parce qu'il existe une *intersubjectivité* qu'on peut penser à une *subjectivité*. Pour se proposer en tant que tel dans le langage, le sujet doit être lui-même constitué par l'autre. Nous pensons que les observations faites ci-dessus sont la condition de l'énonciation de ce qui est proposé dans ce travail. D'après nous, elles

permettent de visualiser une “porte d’entrée” pour parler de la *langue* évoquée par Claudine Normand, *qui échappe à une description intégrale*.

3. ET LE SUJET DANS LA THÉORIE DE BENVENISTE?

Revenons-en au texte de Claudine Normand, *Les termes de l'énonciation chez Benveniste*. Selon elle, il n’y a pas de syntagme *sujet de l'énonciation* dans l’œuvre de Benveniste:

Si on s’interroge sur la coïncidence de cette absence et de cette présence ailleurs répétitive, en cherchant à comprendre pourquoi il n’a pas employé cette expression qu’on lui attribue, on peut faire quelques conjectures. Voulait-il faire une théorie du sujet? Ne lui a-t-on pas prêté abusivement les interrogations qui préoccupaient dans les années soixante, en France, ceux qui cherchaient à conjointre la psychanalyse, le marxisme et la linguistique? (Normand, 1996, p. 144).

L’affirmation de Claudine Normand est pour le moins inquiétante². On a toujours pu lire que Benveniste était responsable de l’inclusion du sujet de l’énonciation dans la réflexion linguistique. Or, non seulement Normand n’est pas d’accord, mais en plus elle affirme que l’expression *sujet de l'énonciation* n’existe pas dans l’œuvre de Benveniste. La question qu’elle se pose alors est: *Benveniste voulait-il faire une théorie du sujet?*

Si tous s’accordent à dire que Benveniste a ébauché une nouvelle linguistique, celle de l’énonciation³, ou, comme dirait Barthes, “[...] une linguistique [...] qui n’existe nulle part ailleurs que dans son œuvre” (Barthes, 1984, p. 151), les avis divergent sur le lieu donné au sujet dans la théorie.

La polémique pourrait être résumée dans une formulation antithétique: si d’un côté il y a une vaste bibliographie qui affirme que la théorie de Benveniste est une théorie du sujet, de l’autre on ne peut ignorer que certains auteurs affirment le contraire. Cette polémique est fondamentale pour ce que l’on souhaite mettre en relief, car chacune des perspectives interprète la théorie d’une manière différente.

Les partisans du premier groupe – ceux qui défendent une théorie du sujet chez Benveniste – voient dans son oeuvre une vision égocentrique, idéaliste, psychologisante du sujet; ceux du second groupe – représentés ci-dessus par la référence à Claudine Normand et auxquels nous nous identifions – reconnaissent l’amplitude des idées de Benveniste,

² Il nous semble que Normand invite le lecteur de son texte à parler du malheur qu’elle situe dans la théorie de Benveniste. Nous pensons qu’il est possible de rencontrer dans ce malheur les fondements pour une discussion sur la question du sujet dans la théorie énonciative de Benveniste. De ce point de vue, la question qui se pose est la suivante: comment le sujet de l’énonciation serait-il dans la théorie de l’énonciation de Benveniste?

³ C’est Normand elle-même qui, en 1985, évoque Benveniste en ces termes: [...] relais contemporain de Saussure, comparatiste devenu structuraliste sans reniement, préoccupé sans ostentation de mettre à jour les failles du système pour remanier ce qui fonctionne alors comme nouveau ‘paradigme’, sur tel ou tel point qui s’avèreront essentiels, Benveniste élabore, dès 1949, au fil d’articles devenus célèbres, ce qui sera plus tard repris et désigné sous le terme global de théorie de l’énonciation (Normand, 1985, p. 17).

relativisent ladite vision idéaliste et voient dans les réflexions de l’auteur un potentiel théorique et méthodologique qui n’a pas encore été évalué, y compris par l’auteur lui-même.

C’est en quelque sorte ce que dit Claudine Normand dans le texte d’ouverture des actes du Colloque International “Linguistique et Psychanalyse”, qui s’est tenu en septembre 1998 à Cerisy-La Salle. Dans ce texte, intitulé *Linguistique et/ou psychanalyse: de leur relation si elle existe*, l’auteur signale:

Dans ce type d’écoute où l’oreille analytique et l’oreille linguistique se confortent, on s’aperçoit que le sujet de l’énonciation, loin de se limiter à une catégorie d’unités linguistiques dont le rôle et la place seraient bien cernés (les fameux *shifters*) peut se manifester et multiplier les significations n’importe où, là où on l’attendrait le moins; ce que pressentait, je crois, Benveniste quand il distinguait le **sémantique** du **sémiotique**, mais sans accepter toutes les conséquences de cette inquiétante découverte (Normand, 2001, p. 29).

Sur la base de ce bref parcours autour de la théorie d’Émile Benveniste et des opinions de lecteurs avertis, nous disposons d’éléments suffisants pour en déduire que le sujet ne peut être, tacitement, considéré comme objet d’étude d’une théorie linguistique, pas plus que d’une théorie de l’énonciation, *stricto sensu*. Ce qui semble toujours pris en compte est la représentation⁴ que l’énonciation fait du sujet dans la langue. Sont étudiées, du moins dans la théorie du Benveniste, les marques du sujet dans l’énoncé et non le sujet proprement dit.

Il s’agit de l’appareil formel de l’énonciation. Cela rejoint la formulation de Catherine Fuchs, qui propose un tableau général des théories énonciatives:

Nous savons que l’hypothèse de base de toute théorie énonciative est l’inscription du sujet au cœur même du système linguistique, manifestée en particulier par l’existence de certaines catégories grammaticales spécifiques⁵, qui marquent la relation du sujet à son propre énoncé (personnes, modalités, deixis, etc... cf. ‘L’appareil formel de l’énonciation’⁶ (Fuchs, 1984, p. 77).

⁴ Le terme représentation mériterait une approche plus spécifique, vu qu’il est utilisé pour soutenir, dans différents cadres théoriques, des arguments distants entre eux. Ici il est considéré dans un sens très limité, c’est-à-dire comme propriété de se marquer. Il ne s’agit pas de voir dans la représentation quelque chose qui aurait une existence a priori. En tant que processus, l’énonciation montre, dans l’énoncé, le produit, les marques de ce processus.

⁵ Parallèlement, nous aimerions souligner que même si nous sommes d’accord avec l’hypothèse de base de Fuchs, nous sommes réservé par rapport à l’existence de catégories spécifiques pour marquer la relation entre le sujet et son énoncé. Il nous semble qu’il y a chez Benveniste en particulier – dans le texte cité par Fuchs – un élargissement considérable de cette vision localisacionniste de l’énonciation. Cette idée est développée dans les pages 105 à 107 de l’ouvrage de Flores & Teixeira (2005). Nous rejoignons Malidier, Normand & Robin (1994, p. 72) lorsqu’elles reconnaissent l’amplitude de l’appareil formel de l’énonciation. D’après les auteurs, L’étude de l’appareil formel de l’énonciation conduit Benveniste, dans la dernière étape de ses recherches, à examiner, au-delà des éléments indiciaux que sont les pronoms, les temps verbaux, les verbes de la parole et les adverbess de temps et de lieu, d’autres phénomènes linguistiques dont la formalisation est plus difficile, tels que les fonctions syntaxiques d’interrogation, d’intimation ou d’assertion et l’ensemble de ce que l’on peut appeler modalités [Traduit par nous].

⁶ Traduit par nous.

Partant de ce qui a été dit dans l’item précédent, nous considérons également qu’une conception idéaliste du sujet n’est pas sous-jacente à la linguistique de Benveniste. En effet, sa théorie de l’énonciation ne parle pas du sujet “en soi”, mais d’un fondement linguistique de la subjectivité constituée par l’intersubjectivité, qui vient logiquement avant. Comme l’écrit Normand,

Les éléments de “l’appareil formel de l’énonciation” dont l’analyse est approfondie (1970) mettent en question: *le sémiotique* dont ils font partie mais qu’ils perturbent, *le sémantique*, dans la mesure où ils ne renvoient qu’à eux-mêmes, et *la distinction entre les deux domaines*, puisqu’ils relèvent de l’un et de l’autre. Leur fonction est de rendre possible la signification, en actualisant dans les phrases des différences formelles qui, autrement, resteraient vides; mais cette fonction est liée à un acte d’appropriation qui n’a jamais de point fixe, puisque’il est le propre d’un sujet insaisissable, chaque fois et irréductible (Normand, 1996, p. 149). [*souligné par nous*].

Ainsi, tout indique que la linguistique ne possède pas d’instruments suffisants pour aborder le sujet “en soi” dans la mesure où ce concept relève d’aspects extérieurs au domaine de la linguistique (philosophiques, anthropologiques, psychanalytiques, etc.). Il va de soi que nous ne prônons pas ici un retour au purisme bien connu de tous ceux qui se sont formés à l’apogée de la tradition structurelle immanentiste⁷. Nous ne condamnons pas davantage ceux qui proposent l’étude du sujet dans la théorie de l’énonciation. Notre conclusion est d’une autre nature, que nous aimerions ratifier de la manière suivante : le sujet, indépendamment de sa configuration, transcende les cadres de la linguistique : pour l’étudier, il est nécessaire de recourir à des champs extérieurs à la linguistique.

4. SUJET DE L’ÉNONCIATION ET EXTERIORITÉ LINGUISTIQUE

En acceptant ce qui vient d’être dit, il est clair que si le champ de l’énonciation (du moins dans la théorie citée précédemment) n’aborde pas le *sujet*, il ne l’ignore pas pour autant. De manière générale, nous pouvons admettre que le champ de l’énonciation – à travers ses diverses théories – peut faire appel à des extérieurs théoriques, dans des proportions variées. Toutefois, l’approche du langage n’est pas indifférente à cet extérieur. Il y a, selon les champs extérieurs utilisés dans la description linguistique, différentes analyses. En effet, recourir à des idéologies, des rôles sociaux régulateurs de prises de parole, des visions anthropologiques ou philosophiques, entre autres, revient à déterminer des types – très souvent contraires – d’études du langage.

Il convient donc de souligner qu’à partir d’ici nos observations se limiteront à la psychanalyse d’origine lacanienne. En effet, c’est le champ extérieur que nous avons choisi de mettre en rapport avec le savoir de la linguistique de l’Énonciation. Partant de là,

⁷ Nous sommes d’accord avec Maldidier, Normand & Robin (1994) lorsqu’elles considèrent que l’élaboration du concept d’énonciation est sans aucun doute la tentative la plus importante pour dépasser les limites de la linguistique de la langue. Après Bally, qui élabore une première formulation du problème, Jakobson et Benveniste ont été à juste titre salués comme les pionniers des recherches dans ce domaine [Traduit par nous].

nous aimerions introduire une discussion autour du flou terminologique qui existe entre ce qui est de l'ordre du *sujet de l'énoncé* et ce qui est de l'ordre du *sujet de l'énonciation*.

Cette distinction (*sujet de l'énoncé/sujet de l'énonciation*) – présentée ci-dessus à partir du raisonnement de Claudine Normand – ne vient pas de Benveniste, même si elle lui est largement attribuée. Jacques Lacan est un auteur qui réalise textuellement cette différenciation et le fait avec des desseins bien définis – on pourrait dire qu'ils sont solidement calqués sur la clinique psychanalytique de la psychose –, en évoquant une distinction spécifique de la langue française entre les pronoms *je* et *moi*⁸.

La question qui apparaît est la suivante: qu'est-ce que la théorisation à caractère psychanalytique autour du couple *sujet de l'énoncé/sujet de l'énonciation* peut dire à la Linguistique de l'Énonciation sur les aspects de l'approche du sujet dans le champ de la linguistique?

Pour tenter d'y répondre, nous allons partir – cela va de soi – d'un exemple clinique donné par Lacan. Dans son œuvre, il fait allusion au *je* et au *moi* à de nombreux moments ; nous n'en retiendrons que quelques-uns.

Dans *D'une question préliminaire à tout traitement possible de la psychose* – texte qui fait partie des *Écrits* et qui résume une partie du *Séminaire III: Les Psychoses* (1955-1956) –, Lacan évoque une présentation clinique sur le délire paranoïaque d'une jeune femme. À partir de là, il parlera par la suite (dans les *Écrits*) du *sujet de l'énonciation*.

Observons tout d'abord le compte-rendu qu'il en fait dans le *Séminaire*⁹:

Elle m'a tout de même livré qu'un jour, dans le couloir, au moment où elle sortait de chez elle, elle avait eu affaire à une sorte de mal élevé dont elle n'avait pas à s'étonner, puisque c'était ce vilain homme marié qui était l'amant régulier d'une de ses voisines aux mœurs légères. À son passage, celui-ci (...) lui avait dit un gros mot, un gros mot qu'elle n'était pas disposée à me répéter, parce que, comme elle s'exprimait, cela la dépréciait. Néanmoins (...), après cinq minutes d'entretien, à une bonne entente, et là dessus elle m'avoue qu'elle n'était pas sur ce point tout à fait blanche, car elle avait elle-même dit quelque chose au passage. Ce quelque chose, elle me l'avoue plus facilement que ce qu'elle a entendu, et c'est – je viens de chez le charcutier (...) et alors, (...), qu'a-t-il dit, lui ? Il a dit – trüie. (*Séminaire III*, 1981, pp. 59-60).

Plus loin, page 62, il ajoute:

⁸ Le français distingue deux emplois qui se traduisent tous deux en portugais par *eu*. Il y a le *je*, qui fonctionne comme sujet syntaxique, et le *moi*, qui occupe les autres fonctions. C'est dans ces moments – où les langues défient l'agencement universaliste idéalisé par la linguistique – que le recours à un grand linguiste est essentiel: dans le classique *L'antonyme et le pronom en français moderne*, Benveniste explique la différence entre le *je* et le *moi*: *je* [...] c'est la forme toujours conjointe du pronom, immédiatement préposée à la forme verbale dans l'assertion, postposée dans l'interrogation. Hormis l'impératif et les formes nominales du verbe, aucune forme verbale n'est susceptible d'emploi sans pronom (Benveniste, 1966, p. 199). L'emploi de *moi*, que Benveniste nomme pronom autonome, est beaucoup plus large et apparaît dans une distribution complémentaire par rapport à la série combinée, celle de *je*.

⁹ Dans cette citation, nous tentons de reproduire en un seul bloc ce que Lacan aborde entre les pages 59 et 61 du *Séminaire*, en faisant les intercalations requises pour maintenir au mieux le fil narratif proposé par l'auteur.

Qui est-ce qui parle? Puisqu'il y a hallucination, c'est la réalité qui parle (...). Il n'y a pas là-dessus d'ambiguïté, elle ne dit pas: *J'ai eu le sentiment qu'il me répondait – truite – elle dit – J'ai dit – Je viens de chez le charcutier, et il m'a dit – Truite.* (Séminaire III, 1981, p. 62) [*souligné par nous*].

Toujours dans le *Séminaire III*, Lacan conclut la leçon du 6 janvier 1956 par les termes suivants:

Ce que je vous propose est encore tout à faire grossier, mais c'est le point à partir de quoi nous pourrons la prochaine fois examiner le rôle de la personnaison du sujet, à savoir la façon dont se différencient en français *je* et *moi*. (Séminaire III, 1981, p. 304).

Dans le texte des *Écrits*, Lacan procède à un raisonnement qui met en évidence la question posée à l'occasion du *Séminaire*: "Qui parle?". La phrase "Je viens de chez le charcutier" fait allusion à une référence à *Porc*, laquelle est aussi présente dans le mot délirant *Truite*. Lacan s'interroge: pourquoi ne dit-elle pas mais fait-elle allusion au dire? Elle ne dit pas *Porc* mais elle y fait allusion, à travers le délire "Je viens de chez le charcutier". L'auteur observe:

À notre fin présente il suffit que la malade ait avoué que la phrase était allusive, sans qu'elle puisse pour autant montrer rien que perplexité quant à saisir sur qui de coprésents ou de l'absente portait allusion, car il apparaît ainsi que le *je*, comme sujet de la phrase en style direct, laissait en suspens, conformément à sa fonction dite de *shifter* en linguistique, la désignation du sujet parlant aussi longtemps que l'allusion (...) restait elle-même oscillante. (Écrits, 1981, p. 535).

Pour construire notre argumentation, ajoutons une référence supplémentaire par rapport à la dyade *sujet de l'énoncé/sujet de l'énonciation*. Dans *Subversion du sujet et dialectique du désir dans l'inconscient freudien* (également présent dans les *Écrits*), en reconnaissant "[...] la structure du langage dans l'inconscient" (p. 874), Lacan demande: "Quel type de sujet peut-on lui concevoir?". En réponse, il déclare:

On peut ici tenter, dans un souci de méthode, de partir de la définition strictement linguistique du *je* comme signifiant: où il n'est rien que le *shifter* ou indicatif qui dans le sujet de l'énoncé désigne le sujet en tant qu'il parle actuellement.

C'est dire qu'il désigne le sujet de l'énonciation, mais qu'il ne le signifie pas. (Écrits, 1981, p. 800) [*souligné par nous*].

Cela s'avère suffisant pour formuler, dans les lignes qui suivent, une considération finale.

5. CONCLUSION: SUJET DE L'ENONCE/SUJET DE L'ENONCIATION: QUI PARLE?

Prenons comme point de départ la question de Lacan: "Qui parle?". Pour lui, *le sujet de l'inconscient est le je ; le moi est la fonction imaginaire*. Plusieurs lecteurs attentifs de

son oeuvre l'attestent¹⁰. Toutefois, en qualité de linguiste, nous nous posons cette question: si le sujet chez Lacan se trouve “[...] scindé entre un moi et un je, le premier devenant le lieu des illusions de l’imaginaire et le second le véhicule d’une parole”¹¹ (Roudinesco, 1994, p. 222), lequel concerne l’énoncé et lequel concerne l’énonciation? D’autres questions, non moins importantes, s’ensuivent: est-ce le sujet de l’énonciation ou celui de l’énoncé “qui parle”? Et celui qui “parle” peut-il être indistinctement “écouté” par la linguistique et par la psychanalyse?

Ainsi, notre raisonnement est le suivant:

- Le point de départ est: le *je* (le *shifter*) est le sujet de l’inconscient, il désigne¹² le sujet de l’énonciation mais ne le signifie pas (Cf. Écrits, 1981, p. 800). Avec cela, Lacan suppose une distinction radicale entre ce qui est de l’ordre de la désignation et ce qui est de l’ordre de la signification.
- Que peut-on entendre par *désigne mais ne le signifie pas*? La désignation de *je* est qui dit *je*, et c’est cela sa condition de simple *shifter*. Et la signification de *je*?
- Tout comme il existe une scission entre le *réel* et le *symbolique* – le premier ne pouvant être intégralement contenu dans le second, le symbolique doit être une sorte de “substitutif” –, il y a une scission radicale dans le sujet du désir, de l’inconscient, dans lequel le *je* ne l’appréhende qu’en tant qu’effet. Il s’agit d’une division/clivage radical (la *spaltung* freudienne¹³) qui, par le même mouvement qui donne une place dans le symbolique au sujet, le représente comme un effet. Autrement dit, le *je* désigne, mais il n’est pas le sujet de l’énonciation.
- Pour Lacan, il y a un clivage radical (*Spaltung*) entre l’énoncé et l’énonciation, entre le *je* et le *moi*. Si chez Lacan l’énoncé peut être considéré comme la matérialité linguistique – où se trouve la marque linguistique de l’énonciation, diraient les linguistes –, l’énonciation n’est pas contenue dans cette définition. En d’autres termes, l’énonciation chez Lacan n’est pas la même que l’énonciation de la linguistique.
- Pour Lacan, le *je*, comme marque qui est, n’unit pas sujet de l’énoncé et sujet de l’énonciation; il désigne simplement celui de l’énonciation. Donc le sujet de l’énonciation est ailleurs. Dans *Remarques sur le rapport de Daniel Lagache*, Lacan indique qu’il est dans ce qu’il appelle “une chaîne d’énonciation”, comme “lieu où le sujet est implicite comme discours” (Lacan, 1998, p. 670). Du point de vue de l’auteur, l’énonciation est une chaîne d’énonciation.

¹⁰ Voir notamment certains passages de Roudinesco (1994) : le je comme sujet du désir [...], le moi comme lieu d’illusion et source d’erreur (p. 119); Le moi, lieu imaginaire de toutes les résistances, et le je, indication d’une position de réalité du sujet (p. 206). [Traduit par nous].

¹¹ Traduit par nous.

¹² Ou encore: La topique lacanienne consistait ainsi à attribuer à l’inconscient la structure d’un langage dans lequel le je était défini comme un shifter, conformément au terme utilisé par Jakobson, c’est-à-dire une unité grammaticale dont le sens se réfère au message. Le shifter désignait le sujet de l’énonciation sans le signifier (Roudinesco, 1994, p. 279). [Traduit et souligné par nous].

¹³ Définie à la page 65 (version portugaise) du Vocabulaire de la psychanalyse de Laplanche et Pontalis comme deux attitudes [qui] persistent côte à côte sans s’influencer réciproquement.

- Le *je*, qui désigne le sujet de l'énonciation, est représenté dans le discours; en se représentant il articule un discours qui est un leurre par rapport à la vérité de son désir, et cette articulation est une aliénation dans le registre de l'*imaginaire*, le *moi*.

En somme, la distance entre le sujet en linguistique et le sujet en psychanalyse apparaît via le clivage supposé par Lacan entre énoncé et énonciation. Cela constitue un problème pour le linguiste, car si d'un côté il distingue méthodologiquement l'énonciation de l'énoncé, de l'autre il ne les oppose pas. Pour le linguiste, il n'y a pas de *Spaltung* (refente/division/clivage) entre énoncé et énonciation, alors qu'il y en a une pour le psychanalyste. Dans la linguistique ils sont distincts mais pas discordants. C'est pour cette raison qu'ils sont toujours ensemble dans le discours et que l'on peut dire que l'énoncé porte les marques de l'énonciation. Rien de cela n'est possible en psychanalyse, car il y a une *Spaltung*, c'est-à-dire un clivage absolu entre énoncé et énonciation.

BIBLIOGRAPHIE CITÉE

- BARTHES, Roland. (1984). Por que gosto de Benveniste. In: *O Rumor da Língua*. Lisboa, Portugal: Edições 70.
- BENVENISTE, Émile. (1966). *Problèmes de linguistique générale I*. Paris: Gallimard.
_____. (1974). *Problèmes de linguistique générale II*. Paris: Gallimard.
- FLORES, V. & TEIXEIRA, M. (2005). *Introdução à lingüística da enunciação*. São Paulo: Contexto.
- FLORES, Valdir. (1999). *Lingüística e psicanálise: princípios de uma semântica da enunciação*. EDIPUCRS: Porto Alegre.
- FUCHS, Catherine. (1984). O sujeito na teoria enunciativa de A. Culioli: algumas considerações. In: *Cadernos de Estudos Lingüísticos*. Campinas, São Paulo: UNICAMP. n. 7, p. 77-85.
- LACAN, Jacques. (1981). *Le Séminaire III: Les Psychoses*. Paris: Seuil.
_____. (1981). *Écrits*. Paris: Seuil.
- LAPLANCHE e PONTALIS. (1994). *Vocabulário da psicanálise*. São Paulo: Martins Fontes.
- NORMAND, Claudine. (2001). Linguistique et/ou psychanalyse: de leurs relation si elle existe. In: NORMAND, C; ARRIVÈ, M. *Linguistique et psychanalyse*. Colloque international de Cerisy-La Salle. Paris, Press Éditions.
_____. (1985). Le sujet dans la langue. *Langages*. Paris: Larousse, n° 77.
- NORMAND, Claudine. (1996). Os termos da enunciação em Benveniste. In: OLIVEIRA, S.L.; PARLATO, E.M.; RABELLO, S. (orgs.) *O Falar da Linguagem* (Série linguagem). São Paulo: Lovise.
- NORMAND, C; MALDIDIER, D; ROBIN, R. (1994). Discurso e ideologia. In: ORLANDI, Eni Puccinelli (Org.). *Gestos de leitura: da história no discurso*. Campinas, SP: Editora da UNICAMP.
- ROUDINESCO, Elizabeth. (1994). *Jacques Lacan: esboço de uma vida, história de um sistema de pensamento*. São Paulo: Companhia da Letras.
- SAUSSURE, Ferdinand de. (2002). *Écrits de linguistique générale*. Éditions Gallimard, Paris.